

Conditions générales pour la location de salle

Conditions de réservation

Votre réservation ne sera valable qu'une fois que vous aurez reçu une confirmation écrite de notre part. Si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux jours ouvrables qui suivent votre réservation, veuillez contacter notre service administratif par téléphone au +41 (0)61 225 90 90.

Le montant indiqué sur la confirmation de réservation est provisoire et sans engagement. Le coût de la supervision dépend de sa durée effective. Pour l'apéritif, les consommations sont comptabilisées et facturées en conséquence.

Annulation

Annulation 2 à 14 jours avant le début de la location: 50% du prix de location

Annulation dans les 48 heures avant le début de la location: 100% du prix de location

Absence le jour de la location: 100% du prix de location

L'annulation jusqu'à 2 jours ouvrables d'une visite ayant lieu un mardi doit nous être parvenue au plus tard le vendredi précédent à 12h.

Modalités de paiement

Le paiement par facture n'est autorisé que pour la clientèle domiciliée en Suisse.

Coûts supplémentaires

Supervision dès 18h (le samedi jusqu'à 13h) et jusqu'à 40 personnes: CHF 30.– par demi-heure

À partir de 41 personnes: CHF 50.– par demi-heure

Frais de base apéritif: CHF 60.–

Technique et équipement

La salle sera aménagée selon l'accord préalable passé entre le locataire et le loueur. Les fournitures et prestations supplémentaires seront facturées séparément.

Responsabilité

Il est porté à la connaissance du locataire que les salles du musée ne sont pas séparées de la salle de réception. Le locataire est responsable de tous les frais et de tous les dégâts causés au mobilier, aux objets exposés, au bâtiment et aux locaux survenus dans le cadre de la location. Il est également responsable des dommages causés aux personnes et des vols s'étant produits dans le cadre de l'événement.

Le locataire est tenu de prendre toutes les mesures prescrites par la police du feu. Le nombre maximal de personnes présentes autorisées dans la salle est de 90.

Le for juridique est Bâle-Ville.

La direction du musée